

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 15 décembre 2021

Nombre Membres

En exercice : 35

Présents :**17 Titulaires****2 Suppléants**Pouvoir :**2**Votants :**21 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

28 Novembre 2021

**Délibération n°
2021.12.34****L'an deux mil vingt et un et le quinze décembre**

A 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : René BORY, Alain MARTIN, Philippe GESSEN, Éric PETIT, Jean-Paul LYONNET, Laurent CAPPY, Anne DEFOUR, Michel CONVERS, Patrick RIFFARD, Yves BRAYES, Bernard BARRY, Jean-Paul CELLE, Michel MONDON, Éric DUBOUCHET, Thierry BENEVENT, Alain FOURNIER, Jean-Paul AULAGNIER, Pierre LIOGIER, Evelyne BAYET.

Absent excusé : Guy JOLIVET, Éric GROS, Fabien BONNISSOL, Didier ROUCHOUSE, Pascal MEILLER, Anthony MOUNIER, Nathalie ARSAC-DELAIGUE.

Absents : Jean-Pierre MONCHER, Josiane GIRAUD, Thierry ASTIER, Christian BONNEFOY, Calogero GUINTA, Annie MANGIARACINA, Dominique FREYSSINET, Karine LARDON, Justine ROUX, Jérôme ROSIER, Pierre MOREL.

Attribution du marché d'évacuation et de traitement des encombrants et des plastiques des déchetterie du SYMPTTOM

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical qu'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été publiée au BOAMP et au JOUE le 06 Novembre 2021 et sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du Centre de Gestion de la Haute-Loire concernant le marché relatif au transport et au traitement des encombrants et des plastiques des déchetteries du SYMPTTOM.

Pour les lots 1, 2 et 3 « transport » :

- Société de Transports Vacher ZA 43 000 POLIGNAC (STV)
- Entreprise Moulin SAS ZA Le Rousset 43600 LES VILLETES

Pour les lots 4,5 et 6 « traitement » :

- Société de Transports Vacher ZA 43 000 POLIGNAC (STV)
- SUEZ 8 Rue du Colonel Riez 42700 FIRMINY

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 Novembre 2021 pour procéder à l'ouverture des offres des candidats.

Après analyse des différents dossiers, la CAO a décidé de retenir :

- **Lots 1, 2 et 3** : l'entreprise MOULIN
- **Lots 4, 5 et 6** : l'entreprise VACHER (STV)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer les lots 1, 2 et 3 à l'entreprise MOULIN SAS ZA Le Rousset 43 600 LES VILLETES et les lots 4, 5 et 6 à l'entreprise VACHER (STV) ZA 43 000 POLIGNAC
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toutes démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57


Jean-Paul LYONNET